



AUTORISATION DE SORTIR ACCOMPAGNE(E) DE L'ECOLE

Autorisation valable pour la durée de l'année scolaire 2024/2025

➤ Je soussigné (e) Madame / Monsieur
responsable légal de l'enfant, scolarisé à l'école Sainte-Marie des
Bourdonnais en classe de, autorise mon enfant à quitter l'école à la fin des cours
ou de l'étude et ce, de manière habituelle, avec (en plus des parents) :

➤ Je signalerai à l'enseignant les **accompagnants exceptionnels** sur le cahier de
correspondance, le matin même.

Fait à, le

Signature des parents :

En cas de changement (ajout/retrait), nous vous remercions de compléter entièrement une
nouvelle fiche qui viendra remplacer celle-ci dans nos dossiers.



Ne pas compléter si vous avez utilisé le document « Autorisation de sortir seul ».